

La Lettre de Ti.Malice

Numéro 19 / Décembre 2022

Pentecôte, un grand moment de convivialité

Le Dimanche 5 Juin 2022, enfin, après 2 ans sans fête, le rassemblement traditionnel de la Pentecôte, organisé par Ti Malice a pu être conduit avec réussite.

Une quarantaine de personnes et une quinzaine d'enfants avaient fait le déplacement jusqu'à La Chapelle Taillefert, où Monsieur le Maire avait généreusement mis à notre disposition la salle des fêtes de la Commune.



Familles adoptives, adoptants et membres de l'association ont été ravis de se retrouver sous un soleil timide mais bien présent!

Après l'accueil autour d'un café, l'assemblée générale s'est tenue, avec à l'ordre du jour, le compte-rendu d'activité, le bilan financier (présenté par le cabinet comptable), le bilan humanitaire, le compte rendu de la mission au Sénégal et le compte rendu de l'exposition de novembre, suivi d'un temps d'échange.



Ensuite, place aux agapes, apéritif et déjeuner, aux commandes Maryline et Thierry. L'après midi fut fait d'échanges et de discussions entre tous.



Les enfants quant à eux se sont retrouvés et défoulés en jouant au ballon et autres jeux.

Editorial

Un nouveau couperet pour les familles en attente

Consternation, colère et incompréhension, c'est ce que nous avons ressenti face à la nouvelle de la MAI, tombée peu de jours après la rencontre annuelle. Nous avions l'espoir d'une reprise de l'adoption, certes dans un climat encore difficile, mais constatant que les USA, l'Allemagne et les Pays Bas, œuvrent pour l'adoption en Haïti, nous pensions cela possible. Les dossiers avancent doucement mais ils avancent pour ces pays. Nous ne pouvions imaginer ce nouveau couperet pour les familles en attente d'un apparemment depuis si longtemps, pour nos amis haïtiens qui accueillent les enfants dans des conditions de plus en plus difficiles, et surtout, et d'abord pour les enfants espérant « un papa et une maman ». Que faisons nous de l'intérêt supérieur de l'enfant ?



La reconduction de la suspension des adoptions pour une année supplémentaire est vécue comme une injustice.

La décision du Ministre a été prise sur les conseils des français de l'étranger et de l'Ambassade de France à Port au Prince... Mais nous avons toujours pensé qu'il existe un mode dérogatoire permettant d'apurer les dossiers déposés tout en assurant la sécurité des familles.

Nous réfléchissons à la suite à donner avec les autres OAA concernés, mais nous nous réservons la possibilité d'intervenir auprès des autorités.

Une bonne nouvelle dans cet horizon bouché, c'est l'autorisation de fonctionner au Sénégal qui devrait nous parvenir très rapidement. Cela ne résoudra pas tous les problèmes mais c'est une ouverture sur l'avenir pour l'OAA.

Nous poursuivons les actions humanitaires. Tout d'abord la rentrée scolaire et nous viendrons en aide à une centaine de familles comme chaque année. L'école reste la priorité pour le devenir des enfants et l'avenir d'un pays mais force est de constater que ce n'est pas toujours le souci premier de certains États. Et puis, l'opération « panier de Noël » pour apporter un peu de réconfort aux familles haïtiennes qui en ont bien besoin.

Haïti : un gouvernement quasi inexistant

« Rien ne nous a préparé a ce que nous sommes en train de vivre maintenant a Port-au-Prince.

Dans notre ancien quartier, Pernier, réputé calme, jusqu'en décembre 2021 la situation a dégénéré très rapidement! En moins de 3 mois nous nous sommes retrouvés prisonniers chez nous, cherchant un moyen de fuir, avant que le pire n'arrive.

Au début nous limitions nos déplacements ensuite nous ne pouvions même plus nous rendre à l'épicerie du quartier. Lorsque les bandits ont commencé a rentrer dans certaines maisons, pillant, agressant et violent, nous sommes partis en courant n'emportant avec nous que ce qui pouvait rentrer dans nos voitures!

Ironie de l'Histoire nous sommes parmi les plus heureux, car nous sommes sortis sain et sauf et nous avons pu nous réinstaller ailleurs, dans une zone moins dangereuse pour l'instant!

La situation que nous avons connu à Pernier n'est pourtant qu'un pâle reflet de ce que vivent les habitants de Martissant, Croix des Bouquets, Santo, Canaan et Cité Soleil où les affrontements armés font beaucoup de victimes.

Port au Prince est malade.

La police fait de son mieux, mais ses moyens sont insuffisants. Elle n'a pas suffisamment de munitions et d'armes pour mener a bien sa mission de protéger correctement la population contre les gangs qui terrorisent les habitants de Port-au-Prince.

Le gouvernement est quasi inexistant.... de son coté rien n'est dit et rien n'est fait pour contenir le chaos qui engloutit Port-au-Prince! Il faut dire que notre Ministre Monsieur Henry a une vision sélective... il est aveugle par rapport a ce qui ce passe sous son nez au pays mais il est très sensible a ce qui ce passe dans les autres pays... Un phénomène ce Monsieur.

Et si la majorité des personnes est affectée et traumatisée par la dégradation de la qualité de vie a Port-au-Prince, les plus grandes victimes restent les enfants qui devront se réinstaller ailleurs (Pour les plus chanceux) sans trop comprendre pourquoi car...

Comment leur expliquer la situation?

Certains n'iront pas a l'école cette année fautes de moyens, d'autres iront en province et recommenceront, ou continueront la bas.

Chris et Moi nous continuerons ailleurs, en Province, en attendant que des jours meilleurs arrivent et qu'un vent nouveau souffle sur la Capitale.

Guerdie S. Pelissier »

Le volet humanitaire : trois directions

Parrainages, aides à la scolarisation, actions menées sur place et projets pour l'année à venir sont les axes du volet humanitaire.

Concernant les parrainages, bon an, mal an, un petit contingent d'enfants sont parrainés, soit individuellement, soit collectivement. Aujourd'hui, 16 filleuls bénéficient d'un parrainage individuel en Haïti (11 enfants à Nid d'Amour, 3 à Nid d'Espoir et 2 avec Guerdie)

Au Burkina, ce sont 5 enfants qui sont pris en charge dans la commune de Zitenga. Nous avons rencontré les filleuls en février 2022 lors de la mission .

L'aide à la scolarisation via « l'opération cartables ». Chaque année, votre générosité permet d'aider les familles en difficulté à appréhender la rentrée scolaire avec moins d'inquiétude. Guerdie y met toute son énergie et son enthousiasme malgré les conditions difficiles : 80 enfants ont bénéficié d'un sac à dos garni des fournitures indispensables et le tout acheté sur place, un plus pour l'économie locale. Cette opération a été renouvelée bien évidemment pour la rentrée 2022.

Les actions solidaires, c'est l'opération Noël en Haïti. Depuis 2020, année où elle a été initiée, Guerdie, toujours présente, sélectionne des familles nécessiteuses et offre à chacune un panier garni d'aliments de base (huile, riz...) et d'un jouet pour les enfants de la famille. En 2021, 50 familles en ont bénéficié à Pernier.

Par le biais de dons envoyés sur place, nous intervenons aussi sur des actions ponctuelles (maraîchage, repas, noël...) auprès de nos crèches « historiques » mais aussi celles où nous avons eu des appartenements.

Gina, à Nid d'Espoir, aujourd'hui à Mirebalais, nous envoie régulièrement son témoignage, elle peut nourrir les enfants en légumes et fruits frais.

Au Burkina, une action de formation de formateurs s'est déroulée en février mars 2022. Elle fait suite aux 3 dernières de formation en informatique. Pour pérenniser ces actions, il nous a semblé évident de préparer des formateurs. Aujourd'hui, 13 personnes sont capables, et l'ont déjà montré, d'organiser et d'animer des formations. Depuis notre retour, 7 sessions ont déjà été organisées et 112 stagiaires formés. Les besoins parmi les jeunes et les femmes sont immenses.

Le crédit solidaire, depuis 2016, permet aux mères éducatrices de l'école d'Iteao, d'exercer une activité génératrice de revenus et de subvenir aux besoins de la famille. C'est l'association des mères éducatrices qui gère les prêts et leur remboursement.

Les projets, pour 2022 : malgré une situation dramatique à Port au Prince, nous reconduisons « l'opération cartables » pour la rentrée scolaire et « l'opération Noël ».

Il semble aussi important de développer cultures et élevage à la crèche de Gina. En effet depuis son emménagement à Mirebalais, elle bénéficie d'un grand terrain où faire pousser des légumes et élever quelques animaux, ce sera un plus pour l'alimentation des enfants qu'elle accueille.

À Hinche, Édith a plein de projets, certains concrétisés, d'autres encore à l'étude.

Mission au Sénégal

TI MALICE a participé à une mission au Sénégal du 22 au 26 mai dernier organisée par la MAI.

Outre deux responsables du ministère, la délégation était composée de deux déléguées de l'AFA ainsi que les représentantes de deux autres OAA ayant demandé leur accréditation dans ce pays. L'accueil des autorités sénégalaises, ainsi que des différents professionnels, a été particulièrement chaleureux. Nous avons pu constater de leur part, une grande disponibilité, ainsi qu'une écoute attentive.



Réunion de travail à L'ACCAI (autorité centrale chargée de l'adoption internationale)

Jusqu'à ce jour, seules les adoptions nationales étaient autorisées; mais les autorités sénégalaises ayant ratifié la convention de la Haye et définitivement validé le cahier des procédures, des adoptions internationales vont pouvoir donc reprendre, notamment avec la France, après plus de dix ans d'interruption.

Ce séjour, très riche et particulièrement bien préparé, nous a permis de rencontrer l'autorité compétente en matière d'adoption internationale, les magistrats en charge de la procédure d'adoption, de visiter 3 pouponnières et d'avoir une séance de travail avec les représentants locaux de l'UNICEF



Notre représentant a pu, en complément de la mission, rencontrer des contacts locaux et en particulier la personne qui sera notre référente locale pour accompagner les procédures et les postulants à l'adoption

Juridiquement, peuvent être adoptés, les enfants sans filiation connue, ayant été abandonnés ou pour lesquels un consentement à l'adoption a été donné par les parents. Très concrètement, les juges se sont montrés très réticents à proposer à l'adoption les enfants ayant une filiation connue. D'autre part, compte tenu du principe de subsidiarité, l'adoption nationale est privilégiée. Dans un premier temps, très peu d'enfants pourraient donc être proposés à l'adoption internationale.

Concernant le profil des dossiers retenus, il est exigé un âge minimum de trente cinq ans pour une personne seule. Les couples, obligatoirement de sexes différents, devront avoir au moins cinq ans de mariage et devront être sans enfants biologiques. L'un des époux devra être âgé d'au moins trente ans. L'un des adoptants, ou l'adoptant doit avoir au moins quinze ans de plus que l'enfant qu'il se propose d'adopter.

Bonne nouvelle, par un arrêté du 1er juillet 2022 du ministère des affaires étrangères, TI MALICE a été agréé pour exercer l'activité d'intermédiaire pour l'adoption ou le placement en vue d'adoption de mineurs issus du Sénégal.



Coin Culture



La soup joumou a une saveur particulière pour le peuple haïtien. Ce plat traditionnel et symbolique est en effet inscrit sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. La fabuleuse soupe au giraumon marque la reconnaissance de l'histoire du pays et des héros et héroïnes de l'indépendance.

Littérature

Le romancier haïtien Makensy Orcel et sa « somme humaine » (Rivages) dans le carré final du prix Goncourt 2022. Il faut les lire tous les quatre, nous dit Didier Lecoin, son président.



Peinture

Disparition d'Hervé Télémaque, célèbre peintre haïtien qui a exposé à Paris au Grand Palais L'une de ses œuvres figuraient dans notre exposition de Guéret en 2021



Sollicitez, sensibilisez vos familles, amis, voisins sur nos actions

Ils feront œuvre utile

Soutenir l'action de Ti.Malice

M. Mme. Nom Prénom

Adresse :

Code Postal, Ville :

Téléphone : Email :

- Je souhaite **parrainer un enfant** *: 15 € 20€ 25€

- Je souhaite apporter une **contribution ponctuelle pour un parrainage** *

Ma participation : €

- Je souhaite apporter une contribution pour les opérations solidaires en faveur d'Haïti ou du Burkina *

Contribution : €

- Je souhaite apporter une contribution pour **les projets de développement** *

Contribution : €

(* déductible des impôts)

Cocher la case choisie et renvoyer le coupon et le chèque établi à l'ordre de Ti-Malice à :

**Ti Malice, 3 allée R. Schuman- 23000 – Guéret ou J. Prou, 28 Boulevard Jean Moulin – 44100 – Nantes
(toutes questions au 06 75 80 75 62 ou 06 64 23 71 59)**